



## **Vous êtes propriétaire de votre logement :**



**en grande difficulté  
pour vous chauffer?**



**en surchauffe  
l'été?**



**en impossibilité  
de rénover?**



**L'Eurométropole  
de Strasbourg vous  
propose de bénéficier  
d'un accompagnement  
humain complet,  
d'aides financières et  
de solutions concrètes  
pour engager votre  
projet de rénovation  
énergétique.**



## Vous habitez dans une commune de l'Eurométropole de Strasbourg ?

Vous pouvez bénéficier du programme si votre revenu fiscal de référence est inférieur aux montants indiqués dans le tableau.

| NOMBRE DE PERSONNES COMPOSANT LE MÉNAGE | MÉNAGES AUX REVENUS TRÈS MODESTES | MÉNAGES AUX REVENUS MODESTES |
|-----------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|
| 1                                       | 17 173 €                          | 22 015 €                     |
| 2                                       | 25 115€                           | 32 197 €                     |
| 3                                       | 30 206 €                          | 38 719 €                     |
| 4                                       | 35 285 €                          | 45 234 €                     |
| 5                                       | 40 388 €                          | 51 775 €                     |
| par personne supplémentaire             | + 5 094 €                         | + 6 525 €                    |

Source : plafonds de ressources ANAH à partir du 1er janvier 2025



## Qui contacter ?

Contactez votre **espace conseil France Rénov'**  
**au 03 69 24 83 10**

L'accompagnement est proposé exclusivement par Urbanis, Oktave et l'Agence du climat dans le cadre du programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique.

# Les grandes étapes de votre accompagnement





**TERRITOIRES  
ZÉRO EXCLUSION  
ÉNERGÉTIQUE**

**STOP  
À L'EXCLUSION  
ÉNERGÉTIQUE**

## En savoir plus sur le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique

Le programme Territoires Zéro Exclusion Énergétique a pour ambition d'**éradiquer la précarité énergétique** sur l'ensemble du territoire français.

L'**Eurométropole de Strasbourg** est lauréate de ce programme ; elle est **labélisée « Territoire Zéro Exclusion Énergétique »** jusqu'en 2026. Cette démarche est complémentaire des autres mobilisations de la collectivité sur le champ de l'accélération de la transition énergétique et de l'amélioration des aides mises à disposition des ménages en difficulté.



Pour en savoir plus :  
[territoireszeroexclusionenergetique.org](http://territoireszeroexclusionenergetique.org)



**12 millions  
de personnes**  
concernées par la  
précarité énergétique



**2 millions  
de personnes**  
en exclusion énergétique

## Qu'est-ce que la précarité énergétique ?

La précarité énergétique concerne 12 millions de personnes en France. Il s'agit d'un fléau humain, social et économique majeur, aux conséquences multiples : dégradation de la santé et mal-être des habitants, conditions de vie indignes, factures énergétiques alourdies, émissions de gaz à effet de serre aggravées.

Parmi ces 12 millions de personnes, 2 millions sont en exclusion énergétique (étude Oliver Wyman juin 2022) : elles n'ont pas les moyens suffisants de chauffer convenablement leur logement parce qu'il est une véritable passoire thermique. La moitié de ces personnes vivent dans des maisons individuelles dont elles sont propriétaires (500 000 foyers).